



Une semaine sur les marchés¹

Plus d'inflation et de croissance à très court terme aux États-Unis

- Sur la semaine, les taux 10 ans américains ont pris une quinzaine de points de base touchant les 4,45%. Deux éléments ont sans doute joué. D'une part, les premières nominations du cabinet de Donald Trump annoncent des positions dures de la prochaine administration américaine sur la politique commerciale et la politique migratoire, suggérant donc un biais inflationniste. D'autre part, les données conjoncturelles de la semaine montrent que l'inflation et l'activité économique américaine au 4ème trimestre pourraient bien être supérieures aux dernières projections de la Fed fournies en septembre. Jérôme Powell a d'ailleurs précisé qu'il n'y avait pas d'urgence à baisser les taux fortement et rapidement.
- A ce stade, et sachant que de nouveaux chiffres clés seront encore publiés d'ici la prochaine réunion de la Fed le 18 décembre, les marchés ne probabilitisent plus qu'aux alentours de 50% une baisse des taux directeurs en décembre.
- Le S&P 500 abandonne plus de 2% sur la semaine et retrouve son niveau moyen pré-élections de la seconde moitié d'octobre.
- De leur côté, les marchés européens terminent la semaine sans grand mouvement. Le taux 10 ans allemand a évolué autour des 2,35% et les marchés actions baissent légèrement.



Les nouvelles macroéconomiques de la semaine

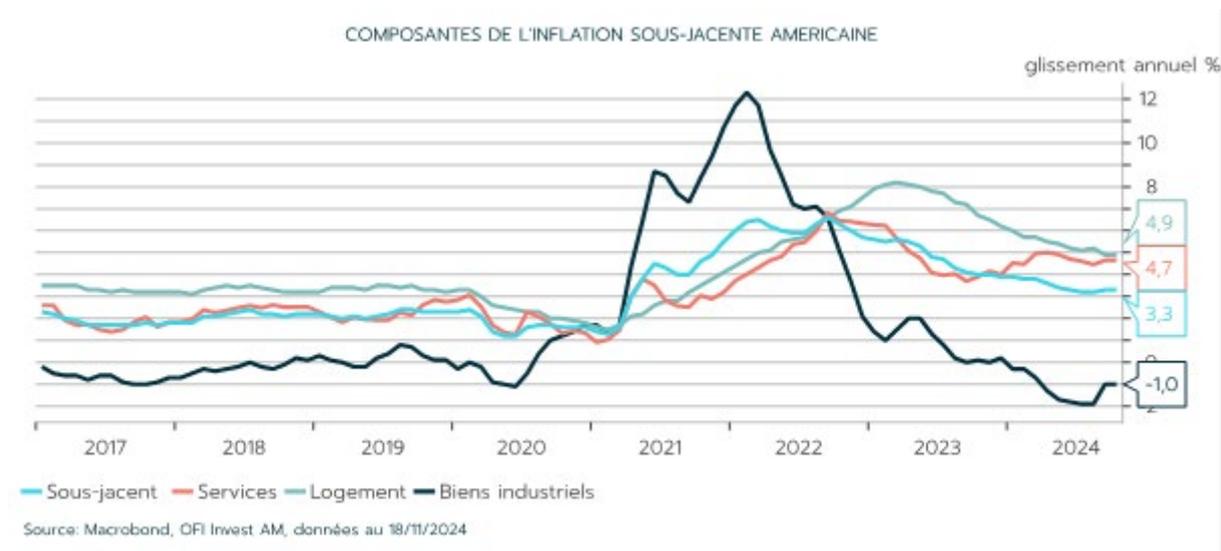
- L'inflation américaine du mois d'octobre mesurée par l'indice des prix à la consommation n'a pas surpris le consensus, à 2,6% sur un an (après 2,4% en septembre), et 3,3% sur l'inflation sous-jacente (comme en septembre). La remontée de l'inflation était attendue car les effets de base ne sont pas porteurs jusqu'à la fin de l'année (reflet statistique de la forte désinflation connue dans la seconde moitié de 2023). Toutefois les prix à la production ont sensiblement surpris à la hausse, en particulier certaines des composantes (frais de gestion de portefeuille, transport aérien) qui nourrissent directement le déflateur de la consommation des ménages, l'indice d'inflation de référence de la Fed. Au total, le déflateur qui sera publié en fin de mois pourrait commencer à s'éloigner des prévisions de la Fed qui prévoyait 2,6% en glissement annuel au 4ème trimestre sur la partie sous-jacente.
- Du côté de l'activité économique américaine, les ventes de détail d'octobre étaient mitigées mais la nette révision à la hausse du mois de septembre conduit au global toujours au diagnostic d'une consommation dynamique des ménages américains. La production industrielle américaine ne rebondit toujours pas et annonce donc une troisième année consécutive de stagnation, une situation toutefois bien meilleure qu'en zone Euro où celle-ci n'a probablement toujours pas atteint son creux.
- En zone Euro, les signaux se multiplient sur la probable fin en 2025 du rattrapage salarial sur l'inflation dans un contexte où les anticipations d'inflation sont bien ancrées et le marché du travail se détend sur certains aspects (moins de difficultés de recrutement, moins de postes ouverts par exemple). La croissance des salaires a d'ores et déjà passé son pic en France, Espagne et Italie tandis qu'en Allemagne les salaires ont fortement accéléré au troisième trimestre. Toutefois, même en Allemagne, un tassement est prévu : le syndicat IG Metall n'a pu obtenir des augmentations qu'entre 2 et 3% par an pour 2025-2026 contre 4 à 5% ces deux dernières années.

¹ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

- Enfin, notons que les prochaines échéances électorales en Allemagne se précisent : les élections législatives anticipées devraient avoir lieu le 23 février 2025. Un enjeu économique clé pour l'Allemagne (et donc de la zone Euro) sera de savoir si face à des difficultés économiques sévères et aux enjeux d'autonomisation de la défense européenne, la future coalition sera ouverte à réformer son frein à l'endettement qui limite le déficit structurel fédéral à 0,35% du PIB. La bonne nouvelle est que la CDU en tête des sondages n'est pas fermée à cette réforme.



Le graphique de la semaine



	15/11/2024	08/11/2024	Variation hebdo.	Variation / fin 2023
Actions			%	%
CAC 40	7270	7339	-0,9%	-3,6%
S&P 500	5871	5996	-2,1%	23,1%
Taux	%	%	Points de base	Points de base
10 ans US	4,45	4,30	15	58
10 ans Allemagne	2,35	2,36	-1	35
10 ans France	3,00	3,04	-4	53
10 ans Italie	3,45	3,55	-10	-8
Ecart de rendement	Points de base	Points de base		
10 ans Italie-Allemagne	110	119	-9	-43
Volatilité actions US			Ecart hebdo.	Ecart / fin 2023
VIX	15	14	1	-7

Source Refinitiv Datastream - Indices actions hors dividendes en devise locale

Flash marchés hebdomadaire

Semaine du 8 au 15 novembre 2024



Information importante

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92012 – n° TVA intracommunautaire FR 51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Cette communication publicitaire ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter des produits ou services présentés ou gérés par Ofi Invest Asset Management. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. FA24/0327/18112025